

Cologne, 9.2.2021

A l'attention du Conseil d'administration et des membres
du Kölnischer Kunstverein
DIE BRÜCKE
Hahnenstraße 6
50667 Köln

Deuxième lettre ouverte au Kölnischer Kunstverein

Cher Monsieur Dr. Thomas Waldschmidt, président du conseil
d'administration,
cher Monsieur Dr. Georg Jacobs, secrétaire,
cher Monsieur Christian DuMont Schütte,
cher Monsieur Daniel Buchholz,
cher Monsieur Franz König,
chers membres du Kölnischer Kunstverein,

après avoir résilié, début octobre 2020, le contrat de location du
Filmclub 813 « par décision extraordinaire et sans préavis », – et,
comme il fut avéré plus tard, sans l'assentiment de la ville de Cologne –,
nous venons de recevoir, le 2-2-2021, l'avis d'expulsion correspondant.

Malheureusement, les négociations envisagées entre les deux
associations pour un nouveau règlement concernant l'utilisation de la
salle de cinéma de **DIE BRÜCKE** n'ont même pas eu l'occasion d'avoir
lieu.

Si, contre toute attente, la demande d'expulsion aboutissait, cela aurait
pour conséquence le démantèlement d'une salle de cinéma historique
et argentine, intacte, la dernière de son genre à Cologne !

C'est pourquoi, nous, signataires de cette lettre, vous prions tous et de
toute urgence de laisser le **Filmclub 813** continuer à occuper – au
moins dans les mêmes conditions qu'auparavant – sa salle de projection
dans le bâtiment municipal **DIE BRÜCKE**, conformément à la décision
du Conseil Municipal du 12-2-2004, au profit du public de cinéma !

Nous tenons à vous rappeler que, lorsque le **Kölnische Kunstverein**
a obtenu du **Conseil Municipal de Cologne** l'autorisation d'occuper
le bâtiment municipal **DIE BRÜCKE**, ce fut à la condition de continuer
à accueillir sous son toit le **Filmclub 813** qui y est actif depuis 1995.

Avec nos salutations distinguées,